lui-même et couché sur des vêtements au fond de la malle. Il s'empressa de le retirer, et informa de sa trouvaille découverte le sieur L. Ghesquières, épicier, qui occupe le rez-de-chaussée de la maison.

Le commissaire du VIe arrondissement, prévenu aussitôt, ouvrit une enquête et manda en toute hâte M. le docteur Druon, qui constata la mort par asphyxie.

On suppose, car il faut bien supposer quelque chose en pareil cas, on suppose que le jeune Herbaut, rendu malade par ses nombreuses libations de la tournée, sera monté au grenier et qu'apercevant la malle, il l'aura à moitié vidée, s'y sera couché au fond pour avoir moins froid et n'aura pas tardé à s'endormir.

Pendant son sommeil, le couvercle, laissé ouvert, se sera refermé, et l'asphyxie se sera produite. Il paraît certain, toutefois, que l'infortuné dû se réveiller avant que l'asphyxie fût complète et qu'il a dû se débattre dans un suprême effort et se blesser aux parois de la malle, car la malle porte des traces de sang.

Cette hypothèse, que deux demoiselles contremaîtres rapportent avant nous, est au moins étrange, il faut l'avouer.

Nous espérons que l'enquête ne tardera pas à donner à cette mort épouvantable des causes mieux définies.

Le désespoir de la mère, lorsqu'elle s'est trouvée en présence du cadavre de son enfant, faisait peine à voir.

Le Herbaut était employé comme apprenti chez M. Lescroart, fabricant de pain d'épices, rue de Ban-de-Wedde.

Armentières. — *Fraudeurs en fuite.* — L'autre dernière nuit, vers trois heures, le sous-brigadier des douanes Hacart et le préposé Danset, de la brigade de Pont-de-Nieppe, étant en service au Vieux Chemin, ont aperçu deux fraudeurs qui sont parvenus à s'échapper après avoir abandonné leurs charges contenant 58 kil. de tabac belge.

Sauvetage. — Dans l'après-midi d'hier, vers trois heures, le nommé Alexis Béhin, couvreur, âgé de 16 ans, patinait sur la glace qui recouvre actuellement tout les prés Dubois. Lorsqu'il commit l'imprudence de vouloir traverser la Becque.

Peu solide à cet endroit, la glace se brisa sous le poids de notre patineur.

Le jeune Béhin se serait infailliblement noyé si les nommés Blondet et Pétillon, tisseurs, n'étaient parvenus à le retirer du fossé, en lui tendant une longue ceinture de flanelle.

Arrestation. — Hier soir, à six heures, les agents de police Godvin et Baron, ont mis en état d'arrestation un nommé Constant Mimon, tisseur, âgé de 19 ans, convaincu de vol de pain.

Ce individu est en outre sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

DUNKERQUE

Sinistre maritime. — Une victime

Une dépêche de Bilbao, annonce l'arrivée en ce port du steamer espagnol *Morinto* ayant à son bord sept survivants du trois-mâts français *Alexandre*, de Dunkerque, perdu dans la soirée du 30 décembre dans les circonstances suivantes :

Parti de Granville le 25 décembre à destination de Saint-Ubes où il devait charger en sel, le navire se trouvait le 30 décembre au large d'Oiessant vers 8 heures du soir, quand il fut abordé par le travers, par un steamer resté inconnu et qui, sitôt dégagé et sans plus s'inquiéter des malheureux qui se trouvaient à bord, et demandant du secours, continua sa route.

Le navire coulait rapidement et la chaloupe mise aussitôt à la mer, sept hommes y prirent place ; seul le capitaine ne pouvant se décider à abandonner son navire resta à bord, et quand il voulut alors y embarquer, il était malheureusement trop tard, car les matelots craignant d'être engloutis au moindre coup de navire qui était disparu complètement, étaient déjà éloignés et le malheureux capitaine, victime de son dévouement, trouva la mort dans les flots.

Seulement le lendemain matin, le canot fut rencontré par le *Morinto* qui recueillit les naufragés à Bilbao.

L'armateur de l'*Alexandre* est M. Jonckheer de Dunkerque.

Chevaux échappés. — Jeudi matin, vers six heures, le cheval attelé à une voiture de maître appartenant à M. Tyssiran et conduit par le sieur Coilevet s'est emballé des mains de son conducteur, sur la place Jean-Bart.

Après une course à une allure assez vive, d'environ 50 mètres, il a enfin été arrêté par le sieur Seysen Jules, âgé de 17 ans, garçon boucher, demeurant rue de l'Abattoir, 42.

Aucun accident.

Incendie. — Le même jour vers 11 heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré à la filature Seys et Compagnie, située rue du Jeu de Mail.

Le feu, qui a pris naissance dans les fils de couleurs placés à sécher près d'une chaudière, a été éteint par le personnel de l'usine.

Les dégâts sont insignifiants.

LE CADAVRE D'HABARCQ

Nous avons parlé hier d'un mystérieux événement qui s'est produit dans le canton de Beaumetz-les-Loges.

Le cadavre trouvé à Habarcq a été reconnu pour celui du sieur Paul Sévin, menuisier à Habarcq. Le corps a été retrouvé au lieu dit le « Four à Limaçons », par le sieur Lamourette, marchand de peaux à Avesnes-le-Comte; le cadavre portait trois blessures au visage. M. Degeimont, médecin à Habarcq, qui examiné le corps, ne peut affirmer si la mort est due à un crime ou si elle est le résultat d'une congestion occasionnée par le froid ; mais, dans ce dernier cas, le malheureux Sévin se serait blessé en tombant. Il était parti de chez lui le premier janvier, à six heures du matin, pour porter à sa sœur, qui habite Arras, des lettres de nouvelle année écrites par ses enfants.

Ces lettres ont été retrouvées sur lui ; mais une somme de trois francs que sa femme lui avait remise avant son départ, a disparu.

Sévin est entré mercredi à sept heures du matin au cabaret Petit, au hameau de la Hessée ; depuis, on a perdu sa trace. Il laisse une veuve et cinq jeunes enfants. Le parquet d'Arras est parti ce matin à Habarcq.

L'autopsie du cadavre va être faite par M. Ballue, médecin légiste, qui aura à déterminer si la mort est le résultat d'un crime ou d'un accident.

Lens. — *Accident du travail.* — Le nommé Camille Plouvier, de Vimy, ouvrier de la voie à la gare de Lens, a été, vendredi matin, vers onze heures, fortement brûlé aux jambes, en voulant puiser de l'eau dans la chaudière de la chaufferie.

Transporté immédiatement à l'hôpital, il a reçu les soins du docteur. Son état présente certaine gravité.

Auchel. — *Terrible agression.* — On nous écrit de cette commune qu'un des habitants du pays vient d'être victime d'une agression aussi bizarre qu'inexplicable.

Mercredi dernier, vers 8 heures du soir, le sieur Guisain faisait quelques pas dans la rue avec un ami qui devait le voir, lorsqu'il fut tout à coup assailli par un individu qui lui porta au côté gauche un violent coup de couteau.

C'était le nommé Delannoy, *journalier à Auchel* qui, pris de boisson et rendu furieux par quelques gamins qui lui criaient *gueule, gueule*, son sobriquet, paraît-il, venait de soulager sa colère en frappant le malheureux Guisain.

Ce dernier parvint, aidé de son compagnon à regagner sa demeure. Le médecin appelé en toute hâte, a constaté que son état était assez grave.

Quand à Delannoy qui a déjà subi plusieurs condamnations pour s'être battu, il nie avoir porté le coup de couteau à Guisain.

Heuchin. — *L'effondrement de l'église.* — La belle voûte en pierre du transept de l'église, qui avait été construite au commencement du XIX-e siècle par les moines de Saint-Bertin, s'est effondrée avec un fracas épouvantable, le jeudi 25 décembre, vers huit heures du soir, écrasant sous ses débris une partie du mobilier de l'église.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Boulogne-sur-Mer. — *Sport.* — La Société colombophile l'*Eclair*, de Boulogne-sur-Mer, organise sa première exposition de pigeons voyageurs et d'agrément, qui aura lieu les samedi et dimanche, 11 et 12 janvier, dans l'annexe du cirque Raney, place Frédéric-Sauvage, sous la présidence d'honneur de M. Auez, Huguet, amateur.

Le jugé du concours sera M. R. de Reye, de Roubaix, juge aux principales expositions d'Anvers, Gand, Lille.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

L'INFANTICIDE DE LA RUE SOLFÉRINO

Cette affaire est revenue hier devant le tribunal et a entendu la déposition du docteur Castiaux chargé de déposer sur l'autopsie du jeune Tarlin.

M. Castiaux déclare que l'enfant de la présente Marie Turlin n'a pas vécu, par suite d'un épanchement de sang produit par la chute du corps sur le plancher.

Le tribunal se montre indulgent et condamne Marie Turlin à l'emprisonnement pendant deux mois.

Deux enfants qui promettent

Les jeunes Auguste Pamart, apprenti ferblantier et Achille Hanbecque, 13 ans, demeurant tous deux à Lille ont volé, le 31 décembre de l'année dernière une somme de trois francs à Mme Lefebvre, marchande à Lille, rue de Tourmai, et le 1er janvier une montre en argent à l'étalage d'un bijoutier de la rue Faidherbe, mais ayant été reconnus, ils ont jeté la montre dans la cave de la maison et se sont sauvés à toutes jambes. Ils sont condamnés chacun à 1 mois de correction.

* * *

Condamnations diverses : Julienne Bozzo et Marie Leman, chacun un mois de correction pour tentative d'escroquerie. Firmin Langlade, 4 ans de prison pour escroqueries, abus de confiance et vol. Marie Durey, sa concubine, 6 mois pour complicité. Firmin Langlade se donnait comme marchand-commissionnaire demeurant rue Pellart, à Roubaix et a commis un grand nombre de délits au préjudice de marchands de vins de Bordeaux, d'Epernay et d'autres négociants de Paris. — Marie Pollet, 15 jours de prison pour recélement. — Amédée Wallet, 1 mois. — Emile Evrard, 3 jours pour le même délit. — J.-B., 4 mois pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Me Cagnant.

LA BELGIQUE

Supplique d'une enfant de treize ans

Le roi des Belges vient de gracier un détenu sur la demande d'une petite fille de treize ans, nièce du coupable.

Léopold II n'a pu résister à cette pétition dans laquelle se trouvait cette phrase :

« Si le malheureux mon oncle, était trouvé dans la position de mon oncle, elle aurait agi comme lui. »

La jeune personne qui parle ainsi à un roi habité Philadelphie et se nomme Bessie Keim.

Neuve-Eglise. — *Trois enfants noyés sous la glace.* — Hier, vers 4 heures et demie du soir, un drame épouvantable a jeté la consternation dans tout le village de Neuve-Eglise (frontière belge.)

Trois enfants, de 10 à 12 ans, s'amusaient à glisser sur le vivier qui entoure une vaste ferme, située à mi-chemin du hameau du Romarin, à Neuve-Eglise, et occupée par M. Beugle, cultivateur.

Tout à coup, par suite du léger dégel de la journée, la glace céda sous les pieds des malheureux enfants et ils furent immédiatement engloutis.

Les ouvriers de la ferme accoururent aux premiers appels, mais ils ne purent ramener sur la rive que les trois cadavres.

Deux des malheureux petites victimes habitent le bourg et la 3e demeure au hameau du Romarin.

FAITS DIVERS

DOUBLE SUICIDE

Deux vieilles demoiselles — Mort terrible — Carbonisées.

M. Sindoux, commissaire de police du quartier de la Maison-Blanche, à Paris, a constaté hier la mort de deux vieilles demoiselles habitant ensemble.

Vers deux heures de l'après-midi, hier, le concierge de la maison 152, avenue de Choisy, nommé Ollivier, inquiet de ne pas avoir vu depuis deux jours ses deux locataires, Mlles Félicie Caiffett, âgée de quatre-vingt-trois ans, et Rosalie Métayer, âgée de quatre-vingt-deux ans, monta au logement qu'elles occupaient au troisième étage.

Il frappa à une porte. Des aboiements de chiens et des miaulements de chats lui répondirent fièrement. Persuadé qu'il était arrivé quelque malheur aux deux vieilles filles, M. Ollivier alla quérir deux gardiens de la paix qui pénétrèrent dans la maison et enfoncèrent la porte du logement des demoiselles Caiffet et Métayer.

Celles-ci étaient étendues sur le parquet, à côté du poêle, nues, les chairs brûlées. A côté d'elles, réduits presque en cendres étaient un tas leurs vêtements. On prévint M. Sindoux, commissaire de police, qui vint aussitôt, accompagné d'un médecin.

Avant de commencer son enquête, le magistrat dut ordonner d'abattre le chien et les deux chats qu'avaient les deux vieilles demoiselles ; ces bêtes affolées, hors d'elles-mêmes faisaient des bonds terribles dans la chambre, à crotte qu'elles étaient enragées.

L'enquête, incomplète encore, fait croire que Mlles Caiffet et Métayer se sont donné volontairement la mort.

On suppose qu'elles ont allumé un tas de chiffons et de papiers sur lequel les malheureuses se sont étendues, attendant ainsi la mort.

Les parfums les plus recherchés, mélangés à la pâle la plus fine, ont produit le « **Savon Pompadour Maubert aux Fleurs Fraîches** », le dernier mot de l'art en son genre.

Nouvelles à la Main

Deux pochards se disputaient, hier, dans la rue.

Ils avaient épuisé le répertoire des invectives quand, tout à coup, l'un d'eux, pris d'une soudaine inspiration, s'est écrié avec une intonation d'horreur :

— Hé ! va donc, verre vide !

* * *

Devant un guichet de chemin de fer.

— Trai-le jusqu'à Nancy ? se demande un voyageur perplexe. Ou bien m'arrêterai-je à Epernay ?

L'employé impatienté :

— Quand vous viendrez ?

— Ne soyez pas impoli, monsieur. Il y a encore d'autres gares à Paris que la vôtre.

* * *

Entre femmes.

— Tiens, vous avez une jolie robe ! Qui vous a donné l'idée de cette étoffe ?

— Une dame que je ne connais pas et qui entrait à l'église. C'était une femme jeune, grande, élégante, admirablement bien faite, habillée à ravir...

— Jolie ?

— Oh ! non ! très laide, heureusement !

Et la conversation continue.

Baule-Maison.

Programmes des Spectacles-Concerts

Théâtre de Roubaix. — Direction L. Dupuel. — Dimanche 5 janvier (Bureau à 1 h. Rideau à 2 h.) — Billets de la Tombola du *Pied de Mouton*. — Le mouton vivant : chaque dame assistant à la représentation recevra un cadeau, en échange de son ticket, un numéro participant au tirage.

Avec le concours de Mlle Suzanne d'Orange, 1er sujet du Théâtre National du Châtelet, rôle de Guaman, et les Omnes'a, clowns excentriques de leurs étonnantes stations et de Mlle Lorcet, première danseuse étoile, LE PIED DE MOUTON, grande féerie-ballet.

Décors nouveaux, à grands ballets, 23 danseuses.

Grand défilé : Les Arts réunis, 800 personnes.

Projections électriques par M. Maurin, de Paris.

Deuxième représentation de : LA TOUR DE LONDRES, drame en cinq actes.

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX (Hippodrome). — Bureaux à 8 heures 1/2, rideau à 9 heures. Dimanche 5 janvier, irrévocablement, dernières représentations de : LA MARGOTTE, opérette comique en trois actes, JEAN LE COCHER, drame de Montagnard, drame en 6 actes de Joseph Bouchardy.

THÉATRE DES MENUS-PLAISIRS — Direction Demoulin. — Par suite de l'indisposition de plusieurs artistes, dimanche prochain, *Rédécie*.

Dimanche 12 janvier, LES PIRATES DE LA SAVANE, drame à grand spectacle en 5 actes et 6 tableaux.

THÉATRE POPULAIRE, rue Watt, Direction Duquesnoy. — Dimanche 5 janvier, *Rédécie*, par suite de l'indisposition de M. Armand, grand 1er rôle.

Dimanche 12 janvier, spectacle extraordinaire, LA FILLE DES CHIFFONNIERS, drame en cinq actes et 8 tableaux de MM. Aniret Bourgeois et Dugué.

PETITE CORRESPONDANCE

Durant V., Saint-Amand-les-Eaux. — Adressez une demande d'indemnité que vous direz vous-même, en raison du préjudice qui vous a été causé, à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, à Paris.

Un groupe d'ouvriers. — Le Journal est pour les rois.

Le Facteur.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 31 décembre

Edouard Caron, rue Fin de la Guerre. — Henri Simon, rue Nationale. — Fernand Cappelle, rue du Moulin.

Du 1er janvier

Marie Vanoutrier, rue des Trois Pierres. — Madeleine Vanoutrier, rue des Trois Bouteilles. — Henri Lucien Lemesre, rue de Lannoy. — Oscar Dudallé, Place de Neuville.

Du 2

Paul Deudieuel, rue du Château. — Céline Rombaux, rue de la Croix-Rouge. — Berthe Fièvez, à la Marlière. — Eugène Maeght, à la Croix-Rouge. — Germaine Lordan, rue de Menin. — Marthe Dupouy, au Blanc-Seau. — Léon Mullier, rue du Brasseur. — Pauline Gossart, rue du Chêne-Houpline. — Hélène Dehoutel, rue des Flamandes. — Julie Dumiel, rue de Fontenoy.

Décès du 31 décembre

Anne Ponchaux, 71 ans, rue Beaupré. — Aimable Hobert, 57 ans, impasse du Lac.

Du 1er janvier

Louis Duprez, 1 mois 1/2, à la Croix-Rouge.

Du 2

Georges Cornorant, 2 ans, rue Verte. — Charles Semessel, 6 mois, rue Dubar. — Jean Ferret, 69 ans, rue Sablonnière. — Flavie Voet, 36 ans, rue des Poubrelles. — Sidonie Lebrun, 68 ans, rue du Halfot. — Henri Delaporte, 9 mois, à la Marlière.

Lotion régénératrice du Dr Saidi

Cette lotion, dont la composition repose sur les dernières données de la science, rend immédiatement la chute des cheveux, enlève les pellicules et fait repousser les cheveux sur les têtes les plus chauves, pourvu qu'il reste la moindre trace de vitalité dans le bulbe capillaire.

Le flacon 3 francs. 1065

ASTHME

GUÉRISON CERTAINE par la

Poudre Escouflaire

Prix de la Boîte : 3 francs (Envoi franco). Des échantillons Nos 1 et 2 sont adressés *gratis et franco*, accompagnés d'un Prospectus contenant les Certificats Médicaux les plus étonnants.

DÉPOT général pour la FRANCE :

Pharmacie L. BRUNEAU

LILLE, 71, rue Nationale, LILLE

Se trouve dans les bonnes Pharmacies.

Dépôt à Tourcoing, Ph. Bouvaere, Gd'Place

Photographie instantanée

Louis BICCOLATI

Rue Léon-Gambetta, 66, à LILLE

Portraits soignés depuis 10 francs la douzaine de toutes dimensions au charbon, pastelle inalterable.

Enfants, Groupes, Vues, Reproductions

Prix très modérés.

A LA MAISON-CONFIANCE

Horlogerie — A. BARTHET, à Roanne.

6 Ancre 12 Remontoirs Or 13 cylindre 12 Métal Argent 13 Métal

Envoi sur leur heure, facile mois 1 franc. Catalogue franco sur demande.

BULLETIN LAINIER

Marché à terme DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 3 JANVIER

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

Janvier	6.325
Février	6.325
Mars	6.39
Avril	6.175
Mai	6.175
Juin	6.15
Juillet	6.15
Août	6.15
Septembre	6.15
Octobre	6.15
Novembre	6.10
Décembre	6.05

Type n° 2 :

Janvier	6.10
Février	5.95
Mars	5.90
Avril	5.85
Mai	5.85
Juin	5.85
Juillet	5.85
Août	5.85
Septembre	5.85
Octobre	5.85
Novembre	5.85
Décembre	0.00

Type supra :

Mars	6.475

Roubaix-Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Janvier :	10.000 à 6.325
Février :	10.000 à 6.39
Id.	10.000 à 6.323
Mars :	5.000 à 6.475
Id.	5.000 à 6.39
Mai :	5.000 à 6.175
Juillet :	10.000 à 6.125
Id.	5.000 à 6.15
Août :	5.000 à 6.15
Septembre :	15.000 à 6.15
Octobre :	10.000 à 6.15

Ventes du jour contrat n° 2 :

Janvier :	10.000 à 6.10

Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Janvier :	5.000 à 6.32
Id.	5.000 à 6.325
Id.	5.000 à 6.35

Total : 115.000 kilos.

Tendance soutenue.

Bourses Commerciales et Agricoles

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 3 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Farines 12 marques. — Tendance

	3 Jan.	3 Jan.		3 Jan.	3 Jan.
Courant	53 95	53 75	4 de mars	54	54 25
Février	53 90	53 50	4 de mai	54 25	54 50
Marque Corbeil	56	»	Gruaux	0.000	

Blés — Tendance

Courant	21 50	21 25	4 de mars	22 75	22
Février	22 75	22	4 de mai	23 25	23 25

Seigle. — Tendance

Courant	15 50	15 50	4 de mars	16 50	16 50
Février	16	16	4 de mai	16	15

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 3 Janvier	HUILES Pleine Cuve	GR. Pure.	TOURT. les 100 kilos.
	CAL.	C. P.	
Colza	75	»	»
Œillette 3/6	»	»	16 » 17
Lin de Paris	73	»	34 » 35
Lin étranger	71	»	32 » 33
Cameline	»	»	31 » 32
Chanvre	»	»	40 » 41

Huile épurée pour quinquet 81 » 8.

PARIS, 3 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*					
Huile de colza			**Huile de lin**		
	3 Jan.	3 Jan.		3 Jan.	3 Jan.
Courant	77 25	77 75	Courant	54 50	54 50
Février	76 50	75 25	Février	54 25	54 »
4 de mars	75 »	75 25	4 de mars	53 50	54 50
4 de mai	75 50	75 50	4 de mai	54 50	54 »

SUCRES

LILLE, 3 Janvier.	Courant	Fin courant	Coulé
Sucre N° 87 (degrés)	37 »	38 »	36 50
3 marques	»	»	101 25
Blanc type n° 3	»	»	» »
3 pain 6 kil. net	100 »	»	105 »
Raffinerie disponibles	»	»	32 »
Mélasse	»	»	30 25
Sucre disponible	»	»	» »

PARIS, 3 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*			
Sucre indigène.	Tendance		Clôture
Rom 88	33 50	33 50	» »
Sucres blancs.	»	»	» »
Cours	32 50	32 37	» »
Février	32 87	32 62	» »
4 d. m.	33 »	32 62	» »
4 d. mai	33 62	34 37	» »
Raffiné 105	»	105 »	» »

ALCOOLS

PARIS, 3 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

	2 Jan.	3 Jan.	Clôture
Courant	32 »	32 »	» »
Janvier	35 75	35 75	» »
4 de mars	36 50	36 50	» »
4 de mai	38 25	38 »	» »

Stocks : 0.000

COTONS

HAVRE, 3 Janvier. — Ouverture : ... balles

	31 d. 4 h.	2 Jan. 11 h.		31 d. 4 h.	2 Jan. 11 h.
Janvier	65 7/8	66 1/4	Juillet	66 1/2	66 7/8
Février	65 7/8	66 1/4	Août	66 1/2	66 7/8
Mars	66	66 3/8	Septembre	67	67 3/8
Avril	66 1/8	66 1/2	Octobre	66 1/2	66 7/8
Mai	66 1/4	66 1/8	Novembre	66	66 3/8
Juin	66 3/8	66 3/4	Décembre	66	66 7/8

NEW-YORK, 2 Janvier. — Clôture).

Recettes : 31.000 balles contre 57.000 en 1888. — 61.000 en 1887. — Total de la semaine : 171.000 balles, contre 153.000 en 1888, 190.000 en 1887.

Ventes de futurs : 91.000 balles.

	31	2		31	2
Janvier	»	10 »	Juillet	10 42	10 50
Février	10 07	10 14	Août	10 47	10 54
Mars	10 15	10 23	Septembre	10 05	10 12
Avril	10 22	10 30	Octobre	9 65	9 87
Mai	10 29	10 37	Novembre	»	»
Juin	10 36	10 44	Décembre	»	»

Middling upland à New-York 10 1/2

New-Orléans . 9 5/8.

BOURSE DE LILLE

Du 3 Janvier 1890

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis.

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Lille, 1880 lo. — Lille, 1883, lit. — Département du Nord, 101.

CAISSES ET VALEURS DIVERSES

Société Bonjumby Delgoffe et Cie (250) nominal, 500 (c.) p. 550.

ACTIONS

Aniche (Nord), le dominée, n (3300) parts 12145 — Auvin (100e de dépoir n. (288 dentaire), 1362. — Bully-Grenay (le sixième), p (36.000) parts) 1.720. — Carvin cour. n. 24, n. (2187 sert. 1886), 1161.35. — Escarpelle (Nord), p. (6.000 sert.) 3.250. — Lievin n. (2515 sert.) le 31 décembre 8675. — Sincey-le-Rouvroy, n. (6.000) 6.625

COUPONS DÉTACHÉS

1er janvier 1890. — Aniche, 24. — Courrières, 325 — Douchy, 5. — Dourges, 755. — Aniche Et Funes, — Blache Saint-Waast, 60. — Verley-Decrois, 11.25 — Platel, 29. — Comptoir d'Escompte du Nord, 10.

BOURSE DE BRUXELLES

du 3 Janvier

Emp. 3 1/2 s. I.	102 25	Brunel. lib. 1880.	91 50
— sér. II.	102 20	Non libéré 1886.	... ...
— sér. III.	102 20	Ostende à pr.	... ...
— 3	... ...	— 1877 4	... ...
— 2 1/2	85 ...	— 1887 4	... ...
Annuités 4 1/2	... ...	Tournai 1874	48 25
— 3	... ...	— 1886 3	... ...
Cr com. 4 1/2	... ...	Gand 1868	107 ...
— 3	106 50	— 1889	98 ...
— 2	... ...	Liége 1869	96 25
— 2 sc 1881	... ...	— 1880	116 ...
— 2 sc 1888	... ...	— 1886	91 25
Anvers 1877 lib.	91 ...	1874	... ...
Non libéré 1887	... ...	1879	91 25

BULLETIN FINANCIER

3 janvier 1890.

Pour un jour de liquidation, les affaires ont été plus animées que la veille.

Le marché de nos rentes notamment s'est montré très actif et très tenue.

Le 3 0/0 est resté à 85.35.

L'amortissable cote 92.30.

Le 4 1/2 à 106.90.

Voici ci-après cours où été comprenés les valeurs sur lesquelles les affaires sont les plus actives.

Crédit Foncier 1325.

Banque de Paris 820.

Crédit Lyonnais 690.50.

Société Générale 526.25.

Banque d'Escompte 522.50.

Suez 2125.

Panama 65.50.

Portugais 3 0/0 65.70.

Marché en Banque

Sous cette rubrique nous nous proposons de passer en revue successivement toutes les valeurs du « Petit Comptant ». Mauvaises valeurs, valeurs dépréciées et valeurs d'avenir seront examinées à tour de rôle et au moment opportun. Ce sera du reportage utile, consciencieux, qui le signaler à l'attention de nos lecteurs les Portefeuilles de leur portefeuille de petits titres industriels.

Le champ est vaste et intéressant, car certaines valeurs d'un petit intérêt aujourd'hui ont pu gagner d'écarts qui se chiffrent par 50 et même 100 0/0. Le acheter au-dessous de leur valeur intrinsèque les vendre lorsque la spéculation les a poussées au-delà de leur prix normal, voilà les indications que nous donnerons, toujours impartiales et toujours guidées par les données sérieuses.

Très claires et très succinctes aussi seront nos études, dans lesquelles nous passerons en revue : mais nous nous tenons au plaisir de fournir gratuitement à ceux de nos lecteurs qui nous en feront le demande tous renseignements complémentaires dont ils pourront avoir besoin.

Emile Pichon et Pierre Levy, banquiers, 55, rue St-Lazare, Paris.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 8

LA Fille des Camelots

PROLOGUE

COMPARTIMENT RÉSERVÉ

— Plongé dans un sommeil de plomb, provoqué par l'absorption d'un narcotique, vous n'étiez plus qu'un corps insensible et inerte !

M. Desgranges ne répondit pas tout de suite ; il réfléchissait.

Toute sa lucidité d'esprit avait disparu ; il écoutait, comprenait et cherchait à maîtriser son émotion pour ne pas se laisser détourner.

— Ainsi, reprit-il peu après, un homme a pénétré dans le coupé, a assassiné le malheureux Beauchamp et alors, il a volé le dépôt qui m'était confié.

— Non, cher monsieur, répondit le secrétaire, le dépôt est intact.

— Mais, le meurtrier, il est arrêté ?

— Il a disparu.

— Est-ce possible, eh quoi ! s'introduire dans un coupé, où l'on savait trouver au moins Beauchamps, qui est robuste, et parvenir à s'échapper, avouez que c'est bien invraisemblable.

— A moins, ajouta le secrétaire général, qu'il ne se fut assuré d'avance la complicité de Beauchamp qu'il aura frappé ensuite par surprise, pour se défaire d'un témoin redoutable.

M. Desgranges baissa le front.

— Qui sait !... peut-être... balbutia-t-il, aujourd'hui on n'est plus sûr de personne.

— Dans cette catastrophe, sur laquelle la lumière ne tardera pas à se faire, il y a au moins une chose dont nous devons nous féliciter... C'est que vous ayez échappé à une mort certaine. — Si vous n'aviez pas été endormi.

— On m'aurait assassiné !

— Et l'administration aurait perdu un de ses meilleurs et de ses plus fidèles agents.

— Ah ! plût au ciel que j'eusse trouvé la mort, moi aussi ! répondit-il sur un ton mélancolique ; car c'est finir douloureusement sa carrière que de voir son nom mêlé à une aussi ténébreuse aventure.

— Mais il n'y a rien là qui puisse vous atteindre.

— Sans doute, je ne dis pas, mais c'est affreux, tout de même, et plus j'y songe...

Le vieillard n'acheva pas.

Il s'était dressé brusquement de toute sa hauteur, et ses deux mains s'attachaient comme affolées à sa poitrine demi-nue.

Tout le monde se regarda avec stupeur.

— Mon Dieu ! balbutia M. Desgranges.

— Qu'avez-vous ?... Répondez !

Le vieillard entendait-il ? C'est douteux.

Son regard parcourait la salle, plein de trouble et d'effarement et un frisson violent secouait ses épaules, comme en un accès de *delirium tremens*.

— Qu'avez-vous ? répéta-t-on autour de lui.

Il garda le silence ; mais, tout à coup, s'arrachant de son lit, il sauta à terre, et haletant, effaré, en proie à un désordre inouï, il se précipita vers un divan sur lequel le docteur avait quelques instants auparavant déposé son pardessus.

Puis, à la surprise générale, on le vit plonger sa main frémissante et âpre dans chacune des poches de son vêtement.

— Rien ! rien ! murmurait-il, tout en poursuivant sa recherche obstinée et farouche ! Ah ! je comprends tout maintenant. Tout ! mon Dieu... C'est donc possible.

— M. Desgranges, voulait dire le docteur.

— Laissez-moi ! si vous saviez.

— Quoi ?

— Dans ce vêtement... là... tenez...

— Eh bien.

— Il y avait un portefeuille.

— Achevez.

L'infortuné vieillard eut un ricanement sardonique.

— Ah ! ce n'est pas des millions qu'il s'agissait, s'écria-t-il ; qu'importait cela... les millions... Affons donc. On n'assassine plus pour si peu...Non ! non ! C'est le portefeuille... Et rien ! plus rien !

Alentour, chacun se demandait s'il ne valait pas d'être subitement frappé de folie. On cherchait à comprendre.

Le docteur revint à la charge.

— Mais qu'y avait-il donc ?... insista-t-il.

— Ce qu'il y avait, repartit le vieillard.

Dans ce portefeuille !... Monsieur, il y avait !... chère et malheureuse Raymonde !... C'est atroce. — Ah ! Dieu est bien cruel d'avoir réservé cette terrible épreuve à ma vieillesse.

Et après avoir fouillé une dernière fois la poche vide de son pardessus... il alla tomber évanoui sur le divan...

VI

Cependant le train avait quitté la station d'Angoulême, et continuait sa route sur Bordeaux.

Il fallait rattraper le temps perdu par le sanglant incident, et la locomotive soufflait, lançant, comme affolée, des sifflements stridents qui se répercutaient vingt fois dans la campagne que l'on traversait.

Le jour commençait à poindre.

Dans cette saison, le soleil se lève de bonne heure ; déjà une lueur orangée teignait les horizons lointains.

Dans les wagons, on ne dormait plus.

Ce qui venait de se passer tenait chacun éveillé ; les conversations allaient leur train, animées et vives, et l'on s'abandonnait à mille commentaires.

Le compartiment où se trouvait Caminade en compagnie de la Cagnotte et de Lambert était plus spécialement agité.

Et c'était naturel.

Le commissaire n'avait pas dissimulé son impression ; chaque voyageur était resté convaincu, comme lui, que l'assassin avait dû passer dans ce compartiment.

Rien que cette pensée suffisait à donner le frisson.

La Cagnotte surtout avait toutes les peines du monde à se remettre ; Caminade ne parvenait pas à la rassurer.

Lambert, lui, se contentait de hausser les épaules.

— Eh bien, de quoi ! disait-il d'un ton brusque ; A-t-il donc se dévisser pour si peu. Ces gens-là, ça arrive tous les jours, et je me suis pour encore que l'année, un soir que je ne m'en doutais à la maison, un est venu arrêter un de nos camarades qui était soupçonné d'avoir assassiné une vieille revendeuse de la rue du Temple.

— Cascar... fit Caminade, en approuvant du geste.

— Cascar ! précisément, dit Lambert — Tu l'as connu, toi — il a été longtemps à Constantine, dans la troupe de Duruflé, un grand maigre, qui, depuis dix ans, était toujours sur le point de remercier son boulanger. Eh bien, il trouvait encore le temps de chourner les autres. — Ah bien ! s'il fallait faire attention à tout ça...

— Mais celui avait l'air très *chic*, fit observer la Cagnotte ; au moins, autant que j'ai pu le voir.

Lambert eut un clignement d'œil significatif.

— Ah ! quant à vous, répliqua-t-il, vous vous y connaissez mieux que nous autres.

— Qu'est-ce que vous voulez dire ? interrogea vivement la Cagnotte.

— Rien du tout... si non, que j'ai bien vu que vous le rebupiez.

— Moi !

— Et après ! il n'y a pas de mal à cela.

La Cagnotte eut un geste dédaigneux.

— Je l'ai si peu vu, répondit-elle, que si je le rencontrais je ne la reconnaîtrais certainement pas.

Et comme elle prononçait ces mots, elle aperçut dans le coin opposé à celui qu'elle occupait, la tête du pa